

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
SESSION AUTOMNE 2020**

POL1102-20 LA DÉMARCHE DE RECHERCHE EN SCIENCE POLITIQUE Mardi 9 h 30 à 12 h 30
--

Professeur : Lawrence Olivier

Disponibilité : sera discutée lors du premier cours

Bureau : A-3540

Courriel : olivier.lawrence@uqam.ca

Le professeur n'a aucune obligation de répondre aux courriels

*

* * * *

Descriptif du cours :

Ce cours vise à initier aux divers aspects de la recherche en science politique - notions de base, étapes, choix à faire, procédures, méthodes - tout en favorisant l'évaluation critique des démarches et des outils présentés. Le cours a également pour objectifs prioritaires de familiariser aux techniques de collecte des données qualitatives et quantitatives, de contribuer à la maîtrise du langage et des techniques propres à la méthodologie, et enfin de former à l'usage des outils informatiques complexes désormais requis pour la recherche et la gestion documentaires.

Objectifs du cours :

Le cours et les travaux pratiques poursuivent les objectifs suivants :

- a) L'acquisition des habiletés de base, rigueur, maîtrise des idées, des notions, compréhension de la démarche, évaluation de l'argumentaire, quant aux éléments de la démarche de recherche en science politique et réflexivité;
- b) Apprendre à évaluer un texte, un évènement;
- c) apprendre à utiliser différentes approches et techniques d'enquête.

Ouvrages obligatoires :

Les livres doivent être achetés ou empruntés et lus. Tous les travaux du cours y compris

l'examen portent sur des parties du livre ou de l'enquête sur les violences sexuelles.

Documents :

Francis Dupuis-Déry, *Démocratie. Histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France*. Montréal, Lux/Humanités, 2013. L'ouvrage est en ligne.

BERGERON, M., HÉBERT, M., RICCI, S., GOYER, M.-F., DUHAMEL, N., KURTZMAN, L., AUCLAIR, I., CLENNETT-SIROIS, L., DAIGNEAULT, I., DAMANT, D., DEMERS, S., DION, J., LAVOIE, F., PAQUETTE, G. et S. PARENT (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Montréal, Université du Québec à Montréal. Le document est en ligne. Le document est en ligne.

Ouvrages recommandés :

Michel Messu. *De la méthode en sociologie*. Fribourg, Academic Press Fribourg, 2015.

Lawrence Olivier et Jean-François Payette. *Argumenter son mémoire ou sa thèse*. Ste-Foy, PUQ, 2010

Lawrence Olivier, Guy Bédard et Julie Ferron *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils et méthode*, avec, [Éditions L'Harmattan](#), 2005.

Guy Bédard, Lawrence Olivier et Jean-François Thibeault. *Épistémologie de la science politique*. Ste-Foy, PUQ, 1998.

Yves Déloye, Bernard Voutat et Aurélie Billebault. *Faire de la science politique : pour une analyse socio-historique du politique* Paris, Belin, 2002.

PLAN ET CALENDRIER DU COURS

A) Introduction générale

Présentation de l'ensemble du cours : objectifs, plan, stratégie pédagogique, travail et évaluation des étudiants-es

Fiche de lecture : un modèle

B) Introduction

Exposés :

- Les enquêtes sociales

Introduction à épistémologie et à la réflexivité

Qu'est-ce que l'épistémologie

Enjeux et débats

Les approches critiques

La réflexivité

Références :

Bourdieu, Pierre, *Science de la science et réflexivité*. Paris, Raison d'Agir, 2004.

Calvino, Italo. *Palomar*, Paris, Seuil, 1985.

Dhombres, Jean et Angèle Kremer-Marietti, *L'épistémologie : états des lieux et positions*, Paris, Ellipses, 2006.

Feyerabend, Paul, K, *Contre la méthode: esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Paris, Seuil, 1979.

Le parti pris du cours : l'enquête qualitative

Définition

Faux débat quantitatif/qualitatif

L'étude de la vie quotidienne

enjeux des enquêtes

Les méthodes et les sources

Références :

Dunning, Thad, *Natural Experiments in the Social Sciences. A design-Based Approach*. Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

Denzin Norman K., Yvonna S. Lincoln, *Handbook of Qualitative Research*, Thousand Oaks, Sage Publications, 1994.

Références :

Chapoulie, Jean-Michel, "Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie,". *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n° 40, (2000), p. 5-27.

Flamant, Nicolas, "Observer, analyser, restituer. Conditions et contradictions de l'enquête ethnologique en entreprise,". *Terrain*, vol. 2, n° 44., (2005).

Javeau, Claude, *La société au jour le jour, écrits sur la vie quotidienne*, Bruxelles, de Boeck, 1991.

_____ *Prendre le futile au sérieux*. Paris, Les Éditions du Cerf, 1998.

Laurens, Sylvain et Neyrat Frédéric, *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Paris, Éditions du Croquant, 2010.

Lhomme, Alain Analyse du Discours et analyse textuelle, texte en ligne :
<https://journals.openedition.org/aad/3254>

Maingueneau, Dominique, *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin 2017.

_____ L'analyse du discours et ses frontières, texte en ligne :
<http://dominique.mangueneau.pagesperso-orange.fr/texte01.html>

Paillé, André et Alex Mucchielli. *Analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin, 2008.

Milers, Matthew et coll. *Analyse des données qualitatives*. Bruxelles, De Boeck, Université, 2003.

Peneff, Jean, , *Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2009.

Travail : 1er travail court : sur la revue de la documentation, la problématisation, la proposition de recherche, l'identification des concepts, les sources utilisées, identification de la démarche.

Un document explicatif de ce travail est déposé sur Moodle UQAM

Francis Dupuis-Déry. «Introduction et conclusion», 9-37 et 357-420.

M. BERGERON, et al. *Violences sexuelles en milieu universitaire - Résultats de l'enquête ESSIMU pour l'Université du Québec à Montréal*. Montréal, 1-23.

Échéancier : À remettre à la 6^e semaine.

N.B. Les modalités de remise des travaux sera discutées en cours

Références :

Henri Dorvil et Robert Mayer. *Problèmes sociaux*. Ste-Foy, PUQ, 2001.

Jonh Dunn. *Histoire de la théorie politique*. Paris, Mentha, 1992.

Jean-Pierre Durand. « Genèse de la sociologie » dans Jean-Pierre Durand et Robert Weil. *Sociologie contemporaine*. Paris, Vigot, 1989, 13-82.

Pierre, Favre. « Histoire de la science politique » dans Grawitz, M. et Jean Leca. *Traité de science politique. Tome 1. La science politique, science sociale. L'ordre politique*. Paris, Presses universitaires de France, 1985, 3-17.

Luc Van Campenhoudt et coll. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod, 1988, 13-36.

Hu Khoa Lee. *Liens méthodologiques et parentés épistémologiques entre les sciences sociales*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2005.

Bloc 1 : L'enquête

Les sources

Évaluer une source : indépendance et diversité. Éviter l'ethnocentrisme.

La crédibilité d'une source

Critique interne, le contenu

Critique externe : les références

L'explication, les données, les faits, les spécialistes, les témoins, etc.

D'où sont tirés les faits, les données ? Les références sont-elles identifiées clairement ? Les spécialistes sont-ils nommés ? Sont-elles des spécialistes dans ce domaine ?

L'étude de la source

Comprendre la nature de la source :

L'importance de la forme

Les sources documentaires (texte, vidéo, documentaire, mémoires, texte philosophique, etc.)

Source iconographique (image, caricature, dessins la peinture, etc.)

Les sources musicales

L'analyse de contenu

L'approche contextuelle et matérialiste

L'approche réflexiviste

L'approche structurale

Travail : 2e travail court : évaluer un texte, un évènement, un fait

À remettre à la 12^e semaine

Un document explicatif de ce travail est déposé sur Moodle UQAM

Identifiez un événement qui a fait l'objet de l'actualité

Identifiez trois sources qui ont traité du même événement, de la même situation ou du même fait.

- a. 2 sources doivent être non occidentales et une occidentale ou l'inverse ; 2 occidentales et une non occidentale.
Sauf exception, il est interdit de prendre deux sources d'un même pays.
- b. Choisir 1 source-mère, celle que vous utiliserez d'abord pour rapporter l'événement, les données et les faits.

Faire une analyse de sa crédibilité

- a. Faire une analyse de crédibilité pour les 3 sources.
- b. Montrer les écarts entre les trois sources
 - i. S'il n'y a pas d'écart, identifiez pour les trois sources tous les points identiques : explication similaire, les faits, les données semblables, les spécialises consultés, etc.
 - ii. S'il y a écart, expliquez les différences entre les sources à partir de votre analyse de la crédibilité
**** Il est strictement interdit d'expliquer les écarts entre les sources à partir d'arguments du type : la source est biaisée idéologiquement ou politiquement; elle fait appel à la théorie du complot, etc. Ce ne sont pas des arguments valables. La sanction pour usage de ce type d'argument est très, très sévère.

Bloc 2. Les étapes de la démarche de recherche

a. Revue de la documentation

Cette partie du cours porte essentiellement

- a. **La pertinence de la revue de la documentation**
- b. **La vision réflexiviste de cette étape de la recherche**

Lecture obligatoire : Lawrence Olivier, Guy Bédard et Julie Ferron. *L'élaboration de la problématique de recherche : sources, outils et méthode*. Paris, L'Harmattan, 2005. Texte en ligne.

Références

Pierre Bourdieu et coll. *Le métier de sociologue*. Paris, Mouton, 1980 (3e édition), 27-49 et 51-80.

Alan F. Chalmers. "La dépendance de l'observation par rapport aux faits" dans Alan F. Chalmers. *Qu'est-ce que la science ?* Paris, La Découverte, 1987, 42-59.

Jean-Pierre Deslauriers. "La question de recherche" dans *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal, McGraw-Hill, Éditeur, 1991, chapitre deux.

Mace, Gordon. "Construire un cadre opératoire" dans *Guide d'élaboration*, 45-66.

Quivy, Raymond et Luc Van Campenhout. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris,

Dunod, 1988, 81-144.

Seltiz, Claire et al. *Les méthodes de recherche en sciences sociales*. Montréal, Les Éditions HWR, [1977], chapitre 2 “La logique de l'analyse”, 16-49.

c. Problématique **La question de recherche**

Texte à lire : Lawrence Olivier, «Humour et politique : jeux de langage et procédés rhétoriques», dans Julie Dufort et Lawrence Olivier (sous la direction de), *Humour et politique. De la connivence à la désillusion*. Ste-Foy, PUL, 2016, 215-242.

Références :

Jacques Chenier. “La spécification de la problématique” dans Benoît Gauthier, *Recherche sociale. De la problématique...*, 51-77.

Lawrence Olivier, Guy Bédard et Julie Ferron. *L'élaboration de la problématique de recherche : sources, outils et méthode*. Paris, L'Harmattan, 2005. Texte en ligne.

d. Éléments théoriques

Exposés

- la réflexivité et la théorie
 - Les biais ethnocentristes
 - Les déterminants socio-politique de sa position
- Qu'est-ce que la théorie ?
- notions, concepts théoriques
- le cadre théorique

b. Thèse et hypothèse

Références :

André Blais. “Les indicateurs” dans Benoît Gauthier (sous la direction de). *Recherche sociale. De la problématique...*, 155-173.

Jean-Louis Loubet Del Bayle. *Introduction aux méthodes des sciences sociales*. Toulouse, Privat, 1985, chapitre III “L'hypothèse”, 158-164 et chapitre VIII “La théorisation”, 205-224.

3^{ième} Travail : enquête

Un document explicatif de ce travail est déposé sur Moodle UQAM

Analyse d'une source ou enquête par observation

Objet : texte, image, vidéo, etc.

Identification de la source

Considérations générales sur la source

Observation

Lieu et temps

Caractéristiques du lieu

Combien d'observations

Présentation des observations

Analyse des observations

Questions à répondre

Que vous apprennent vos observations sur votre objet ?

Que vous apprennent vos observations sur la société ?

À remettre à la 15^e semaine lors de l'examen final

15^e semaine : examen final

Remise du travail sur l'enquête

Stratégie pédagogique

Le cours est divisé en deux parties :

Le **cours** est consacré aux exposés du professeur qui présente les connaissances théoriques et/ou pratiques des méthodes et techniques de recherche en science politique.

Les **exercices** sont faits en classe en équipe de quatre personnes (maximum).

L'évaluation :

L'évaluation porte sur les connaissances acquises, la maîtrise des idées et des notions, au cours, lors des exercices et des travaux pratiques. Elle sera discutée lors du premier

cours.

Mode d'évaluation suggéré

1. Travail de réflexion sur un texte
2. Travail d'enquête : observation ou analyse d'une source non traditionnelle
3. Évaluation d'un texte informatif : évènement, situation, faits, etc.
4. Examen final: Examen portant sur la matière du cours et sur les lectures

Grille de correction

Enquête

Différents sources ou lieux d'observation

Travaux:

Les travaux se font en équipe de 3 ou 4 étudiants-es maximum sauf l'examen.

Il s'agit d'un travail d'analyse de 10-15 pages maximum portant sur différents aspects de la démarche de recherche

1. le premier porte sur le choix du sujet, la revue de la documentation, la problématisation, la proposition de recherche, la démarche et les *concepts* clefs.
identifiez le sujet, définition selon l'auteur ou les auteures
identifiez les raisons qui justifient selon l'auteur, les auteures leur étude.
2. Problématisation : trouver trois définitions de la problématisation
Illustrer à partir du texte étudié la problématisation de l'auteur ou des auteures.
Exposez les composantes de sa démarche
3. Théorie et concepts : identifiez par son nom la ou les *théories* utilisées dans cette étude
Présentez en les définissant les principaux concepts, quel lien y a-t-il entre eux
Trouver un autre texte qui utilise cette théorie (donnez la référence exacte);
expliquez dans quel contexte, elle est utilisée (dans type d'étude), utilise-t-on ces **concepts** ailleurs (quelle recherche, donnez une ou deux références exactes)?

Travail d'équipe

Il est obligatoire de faire partie d'une équipe de travail 3 ou 4 membres. Vous devez planifier 4 rencontres dont 3 en présence du professeur ou de son assistant. Ces rencontres sont

notées; l'absence, motivée ou non, à une rencontre entraîne une pénalité du 1/3 des points.

Travail d'enquête

La même équipe travaille à préparer une enquête soit une analyse de discours ou une observation sociologique. Toutes les modalités du travail sont présentées plus haut. On vise moins la réalisation complète de l'enquête que la maîtrise et la compréhension des différentes étapes de la démarche (population, choix du corpus, compréhension des unités d'analyse, grille d'analyse ou d'observation, etc.)

Travail : Crédibilité et fiabilité des faits:

Deux critères fiabilité et crédibilité

a. Fiabilité

- i. source reconnue ? Par qui ? Lieu de publication, maison d'édition, année d'édition, etc.
- ii. y a-t-il une contestation de cette source ? Par qui ? Pourquoi la conteste-t-elle ?
- iii. Peut-on vérifier les faits et les dires de cette source contestatrice
- iv. La construction des faits ? Les méthodes et les approches convoquées
- v. L'actualité du contenu

b. lien de cette source avec les gouvernements et /ou les entreprises privées ou autres. Peut-on établir ces liens ?

c. Crédibilité de la source

- i. Y a-t-il d'autres sources qui rapportent ces faits, l'évènement ? Lesquelles
- ii. Que rapportent-ils exactement ? D'autres faits, contextualise les faits, contestent certains faits ? Comment et pourquoi ?
- iii. Les faits rapportés sont-ils confirmés par d'autres sources ? Lesquelles?
- iv.

voir les document de la bibliothèque de l'UQAM
<http://guides.bibliotheques.uqam.ca/themes/163-FLS---Competences-informatiionnelles---L-evaluation-des-sources> et de l'Université Laval
https://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/evaeva1.html sur moodle.

Examen :

Examen en classe de 3 heures maximum

Critères de correction :

Forme (15%) : orthographe et syntaxe françaises,

Fond (85%) : réponse aux questions, la démarche et l'argumentation, connaissance de

la problématique et de l'hypothèse, réflexion critique et originalité.

Grille de pondération des notes

La grille pondération des notes pour le cours Pol 1102, gr 20. Elle diffère de celle du département de science politique.

A+ = 92%	B+ = 80%	C+ = 68%	D + = 55%
A = 88 %	B = 76 %	C = 64%	D : = 50%
A- = 84 %	B- = 72%	C- = 60%	E + = - 50%

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs @uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

IN

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.